

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00559

Numéro SIREN : 791 870 272

Nom ou dénomination : COCERDIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/006133

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5 PLACE DE LA RESISTANCE		Durée de l'exercice précédent* 12	
66400 CERET			
Numéro SIRET* 79187027200022		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31 01 2022	
		N-1 31 01 2021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Revenus : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800.000.....)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 652	5 652
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	(0)	2 436
	Report à nouveau	DH	(26 442)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(113 167)	(28 878)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	666 043	779 210
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 456	6 456
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	6 456	6 456
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	584 339	790 161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 752	1 465
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	950 697	1 066 102
	Dettes fiscales et sociales	DY	188 957	235 504
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	934 476	677 212
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	16 667	
	TOTAL (IV)	EC	2 676 888	2 770 443
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 349 387	3 556 110
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 329 808	2 186 104
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		68 705

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS COCERDIS		Néant ☐ *					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 517 842	FB		FC	13 517 842	13 598 405	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	75 179	FH		FI	75 179	64 100
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 593 021	FK		FL	13 593 021	13 662 505	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 062	26 754	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 341	1 718	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 616 424	13 690 976
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 319 466	11 138 138	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(34 534)	31 501	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 773	3 006	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 785)	1 501	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 045 790	1 081 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	87 991	99 441	
	Salaires et traitements*					FY	851 662	920 925	
	Charges sociales (10)					FZ	204 684	196 895	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	200 309	203 364	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	273	788		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		6 456			
	Autres charges (12)			GE	62 407	65 793			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 741 036	13 749 225
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(124 612)	(58 248)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	893	515	
	Total des produits financiers (V)					GP	893	515	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 991	15 173	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	14 991	15 173	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(14 098)	(14 658)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(138 710)	(72 906)	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COCERDIS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	52 480	85 371	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	52 480	85 371	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	56 498	69 434	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	56 498	69 434	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4 018)	15 938	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(29 561)	(28 091)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	13 669 797	13 776 863	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 782 965	13 805 741	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(113 167)	(28 878)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	21 062	21 319	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	62 365	65 749	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Actifs non réalisables/ passifs non réclamés										7 229	3 211		
Dons en nature										49 269	49 269		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS COCERDIS

5 PLACE DE LA RESISTANCE

66400 CERET

ANNEXE DU 01/02/2021 AU 31/01/2022

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', is written over the stamp.

SECAFI CSM

607 RUE FELIX TROMBE

TECNOSUD

66100 PERPIGNAN

04 68 68 20 20

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 349 386.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 593 021.12 Euros et dégageant un déficit de 113 167.20- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Travaux de remodeling

D'importants travaux de remodeling du magasin et aménagement d'un rayon presse ont été réalisés au premier trimestre 2019.

Le montant total des nouvelles installations s'élève à 1 135 K€.

Ouverture du rayon presse au mois d'avril 2019.

Intégration fiscale du groupe PLAMIDIS

La société COCERDIS a autorisé en avril 2019 son entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société PLAMIDIS, qui se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice ouvert le 01/02/2019.

Informations relatives aux comptabilités auxiliaires

La comptabilité tenue en interne sur le logiciel SAGE comprend plusieurs auxiliaires fournisseurs (marchandises, frais généraux, groupe, centrale d'achat, effets à payer...).

En raison de l'impossibilité de pouvoir gérer plusieurs auxiliaires fournisseurs dans le logiciel utilisé par le cabinet comptable, les soldes débiteurs et créditeurs des comptes fournisseurs font l'objet d'une compensation au bilan.

Pour les clients la comptabilité en interne comprend les catégories de clients tiers, sociétés et différés. Les soldes débiteurs et créditeurs de ces comptes font l'objet d'une compensation au bilan.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 315 877		1 907
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	783 133		32 906
Installations générales agencements aménagements divers	777 098		15 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 997		
TOTAL	1 575 228		48 406
TOTAL GENERAL	2 891 105		50 313

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 317 784	1 317 784
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			816 039	816 039
Installations générales agencements aménagements divers			792 598	792 598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 997	14 997
TOTAL			1 623 634	1 623 634
TOTAL GENERAL			2 941 418	2 941 418

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 617	431		3 048
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	578 728	79 234		657 962
Installations générales agencements aménagements divers	254 012	118 564		372 575
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 582	2 080		9 662
TOTAL	840 321	199 878		1 040 199
TOTAL GENERAL	842 938	200 309		1 043 248

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	431				
Instal.techniques matériel outillage indus.	79 234				
Instal.générales agenc.aménag.divers	118 564				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 080				
TOTAL	199 878				
TOTAL GENERAL	200 309				

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	6 456				6 456
TOTAL	6 456				6 456

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 303	273	0		5 576
TOTAL	5 303	273			5 576
TOTAL GENERAL	11 759	273			12 032
Dont dotations et reprises d'exploitation		273			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 337	2 337	
Autres créances clients	38 840	38 840	
Personnel et comptes rattachés	82	82	
Impôts sur les bénéfices	51 816	51 816	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 987	38 987	
Groupe et associés	29 561	29 561	
Débiteurs divers	154 561	154 561	
Charges constatées d'avance	52 781	52 781	
TOTAL	368 965	368 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	584 339	137 259	447 080	
Emprunts et dettes financières divers	1 752	1 752		
Fournisseurs et comptes rattachés	950 697	950 697		
Personnel et comptes rattachés	86 130	86 130		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 313	53 313		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 516	1 516		
Autres impôts taxes et assimilés	47 997	47 997		
Autres dettes	934 476	934 476		
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
TOTAL	2 676 888	1 329 808	1 347 080	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 117			

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1 000.0000	800			800

SAS PLAMIDIS : 800 titres, 100 %

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 313 260			1 313 260	
Total	1 313 260			1 313 260	

L'actif incorporel immobilisé comprend une valeur de 1 313 260 € correspondant au fonds commercial.

Aucun amortissement n'est pratiqué sur cette valeur en raison de la durée de vie non limitée du fonds de commerce.

Un test de dépréciation est réalisé annuellement pour déterminer l'opportunité de pratiquer une dépréciation de la valeur d'actif comptabilisée.

Aucune dépréciation du fonds n'a été pratiquée au titre de l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel Industriel	Linéaire	3 à 8 ans
Agencements intérieurs	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que le coût logistique facturé par la centrale CSF selon un coefficient déterminé en fonction du taux de fidélité de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	846 586	812 052	34 534	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	5 943	2 158	3 785	
Total I	852 528	814 210	38 318	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 178
Autres créances	61 631
Total	69 809

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 660
Dettes fiscales et sociales	160 422
Autres dettes	18 264
Total	250 399

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 781
Total	52 781
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 667
Total	16 667

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	33
Total	33

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	584 339
Total	584 339

Emprunt Crédit Agricole de janvier 2019
Montant prêt d'origine = 1 000 000 € sur 84 mois
Capital restant dû = 584 339 €
Garantie : nantissement du fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous âges confondus		99 389
Engagement total		99 389

Hypothèses de calculs retenues

- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- Taux d'actualisation à 1.16 % (taux IBOXX Corporates AA Indexco.com)
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Croissance des salaires 2% annuel
- Turn over fort non cadres
- Turn over faible cadres
- Taux de charges patronales = 25 % non cadres et 35 % cadres
- Convention collective : Commerce de détail et de gros alimentaire

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
DISCOUNT GESTION CONSEIL	SAS	12 963 101	CARCASSONNE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations Actifs & Passifs	3 211	77180000
- Dons en nature	49 269	77130000
Total	52 480	
Charges exceptionnelles		
- Dons en nature	49 269	67130000
- Régularisations Actifs & Passifs	7 229	67180000
Total	56 498	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transferts de charges d'exploitation	20
Cotisations enseigne	5 866
Formation	15 176
Total	21 062



MEDITERRANEE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERPIGNAN
REÇU LE :

12 JUIL. 2022

6133



commissaire
aux comptes

SAS COCERDIS

5 PLACE DE LA RESISTANCE

66 400 CERET

Capital : 800 000 Euros – 791 870 272 RCS PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/01/2022

C2C MEDITERRANEE

Commissaire aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES – CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard – 13001 Marseille

Tél. : 04 84 25 61 50 – Fax. : 04 84 25 61 59

SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 – APE 6920Z



commissaire
aux comptes



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS COCERDIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Février 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels, concernant les paragraphes :

- Faits caractéristiques de l'exercice
- Informations générales complémentaires

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



commissaire
aux comptes



MEDITERRANEE



commissaire
aux comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une



commissaire
aux comptes



MEDITERRANEE

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CARCASSONNE,
le 20 JUIN 2022

C2C MEDITERRANEE
Commissaire aux Comptes


 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 = Ape 6920Z

COMMISSAIRE AUX COMPTES - CRCC D'AIX EN PROVENCE

5, Cours Jean Ballard - 13001 Marseille
Tél. : 04 84 25 61 50 - Fax. : 04 84 25 61 59
SARL au capital de 80 000 € - SIREN 518 271 739 - APE 6920Z



commissaire
aux comptes



commissaire
aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2022 12			Exercice N-1 31/01/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 524	3 048	1 476		1 476	
	Fonds commercial (1)	1 313 260		1 313 260	1 313 260		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	816 039	657 962	158 077	204 406	46 328-	22.66-
	Autres immobilisations corporelles	807 595	382 237	425 357	530 501	105 144-	19.82-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 941 418	1 043 248	1 898 170	2 048 166	149 996-	7.32-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	5 943		5 943	2 158	3 785	175.37
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	846 586		846 586	812 052	34 534	4.25
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	41 176	5 576	35 601	58 458	22 857-	39.10-
	Autres créances	275 008		275 008	283 290	8 282-	2.92-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	974		974	196	777	395.93
	Disponibilités	234 325		234 325	303 940	69 615-	22.90-
	Charges constatées d'avance (3)	52 781		52 781	47 850	4 931	10.31
	Total III	1 456 792	5 576	1 451 216	1 507 944	56 727-	3.76-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 398 210	1 048 823	3 349 387	3 556 110	206 723-	5.81-

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.G.B. MARSEILLE 510 271 739 - 4de 69202

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2022 12	Exercice N-1 31/01/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 800 000)	800 000	800 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 652	5 652		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	0-	2 436	2 436-	100.00-
	Report à nouveau	26 442-		26 442-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	113 167-	28 878-	84 289-	291.88-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	666 043	779 210	113 167-	14.52-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	6 456	6 456		
	Provisions pour charges				
	Total III	6 456	6 456		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	584 339	721 456	137 117-	19.01-
	Concours bancaires courants		68 705	68 705-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	1 752	1 465	288	19.64
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	950 697	1 066 102	115 405-	10.82-
	Dettes fiscales et sociales	188 957	235 504	46 547-	19.77-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	934 476	677 212	257 264	37.99
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)	16 667		16 667	
	Total IV	2 676 888	2 770 443	93 556-	3.38-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 349 387	3 556 110	206 723-	5.81-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 329 808 2 186 104

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2022 12			Exercice N-1 31/01/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	13 517 842		13 517 842	13 598 405		80 564-	0.59-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	75 179		75 179	64 100		11 080	17.29
Chiffre d'affaires NET	13 593 021		13 593 021	13 662 505		69 484-	0.51-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 062	26 754		5 691-	21.27-
Autres produits			2 341	1 718		623	36.27
Total des Produits d'exploitation (I)			13 616 424	13 690 976		74 552-	0.54-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			11 319 466	11 138 138		181 328	1.63
Variation de stock (marchandises)			34 534-	31 501		66 034-	209.63-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 773	3 006		3 767	125.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 785-	1 501		5 285-	352.22-
Autres achats et charges externes *			1 045 790	1 081 417		35 627-	3.29-
Impôts, taxes et versements assimilés			87 991	99 441		11 451-	11.51-
Salaires et traitements			851 662	920 925		69 264-	7.52-
Charges sociales			204 684	196 895		7 789	3.96
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			200 309	203 364		3 055-	1.50-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			273	788		515-	65.36-
Dotations aux provisions				6 456		6 456-	100.00-
Autres charges			62 407	65 793		3 386-	5.15-
Total des Charges d'exploitation (II)			13 741 036	13 749 225		8 188-	0.06-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			124 612-	58 248-		66 364-	113.93-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2022 12	31/01/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	893	515	379	73.52
Total V	893	515	379	73.52
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	14 991	15 173	182-	1.20-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	14 991	15 173	182-	1.20-
2. Résultat financier (V-VI)	14 098-	14 658-	560	3.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	138 710-	72 906-	65 803-	90.26-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 480	85 371	32 892-	38.53-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	52 480	85 371	32 892-	38.53-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56 498	69 434	12 936-	18.63-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	56 498	69 434	12 936-	18.63-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 018-	15 938	19 956-	125.21-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	29 561-	28 091-	1 470-	5.23-
Total des produits (I+III+V+VII)	13 669 797	13 776 863	107 065-	0.78-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 782 965	13 805 741	22 776-	0.16-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	113 167-	28 878-	84 289-	291.88-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 349 386.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 593 021.12 Euros et dégageant un déficit de 113 167.20- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

 **C2C Méditerranée**

5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 618 271 730 - A23 69262

SECAFI CSM

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Travaux de remodeling

D'importants travaux de remodeling du magasin et aménagement d'un rayon presse ont été réalisés au premier trimestre 2019.

Le montant total des nouvelles installations s'élève à 1 135 K€.

Ouverture du rayon presse au mois d'avril 2019.

Intégration fiscale du groupe PLAMIDIS

La société COCERDIS a autorisé en avril 2019 son entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société PLAMIDIS, qui se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice ouvert le 01/02/2019.

Informations relatives aux comptabilités auxiliaires

La comptabilité tenue en interne sur le logiciel SAGE comprend plusieurs auxiliaires fournisseurs (marchandises, frais généraux, groupe, centrale d'achat, effets à payer...).

En raison de l'impossibilité de pouvoir gérer plusieurs auxiliaires fournisseurs dans le logiciel utilisé par le cabinet comptable, les soldes débiteurs et créditeurs des comptes fournisseurs font l'objet d'une compensation au bilan.

Pour les clients la comptabilité en interne comprend les catégories de clients tiers, sociétés et différés. Les soldes débiteurs et créditeurs de ces comptes font l'objet d'une compensation au bilan.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 315 877		1 907
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	783 133		32 906
Installations générales agencements aménagements divers	777 098		15 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 997		
TOTAL	1 575 228		48 406
TOTAL GENERAL	2 891 105		50 313

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 317 784	1 317 784
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			816 039	816 039
Installations générales agencements aménagements divers			792 598	792 598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 997	14 997
TOTAL			1 623 634	1 623 634
TOTAL GENERAL			2 941 418	2 941 418

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 617	431		3 048
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	578 728	79 234		657 962
Installations générales agencements aménagements divers	254 012	118 564		372 575
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 582	2 080		9 662
TOTAL	840 321	199 878		1 040 199
TOTAL GENERAL	842 938	200 309		1 043 248

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	431				
Instal.techniques matériel outillage indus.	79 234				
Instal.générales agenc.aménag.divers	118 564				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 080				
TOTAL	199 878				
TOTAL GENERAL	200 309				



C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE

Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 818 271 739 - Ape 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	6 456				6 456
TOTAL	6 456				6 456

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 303	273	0		5 576
TOTAL	5 303	273			5 576
TOTAL GENERAL	11 759	273			12 032
Dont dotations et reprises d'exploitation		273			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	2 337	2 337	
Autres créances clients	38 840	38 840	
Personnel et comptes rattachés	82	82	
Impôts sur les bénéfices	51 816	51 816	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 987	38 987	
Groupe et associés	29 561	29 561	
Débiteurs divers	154 561	154 561	
Charges constatées d'avance	52 781	52 781	
TOTAL	368 965	368 965	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	584 339	137 259	447 080	
Emprunts et dettes financières divers	1 752	1 752		
Fournisseurs et comptes rattachés	950 697	950 697		
Personnel et comptes rattachés	86 130	86 130		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 313	53 313		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 516	1 516		
Autres impôts taxes et assimilés	47 997	47 997		
Autres dettes	934 476	934 476		
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
TOTAL	2 676 888	1 329 808	1 347 080	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 117			

C2C Méditerranée
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
MARSEILLE 618 271 738 - App. 69207

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1 000.0000	800			800

SAS PLAMIDIS : 800 titres, 100 %

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 313 260			1 313 260	
Total	1 313 260			1 313 260	

L'actif incorporel immobilisé comprend une valeur de 1 313 260 € correspondant au fonds commercial.

Aucun amortissement n'est pratiqué sur cette valeur en raison de la durée de vie non limitée du fonds de commerce.

Un test de dépréciation est réalisé annuellement pour déterminer l'opportunité de pratiquer une dépréciation de la valeur d'actif comptabilisée.

Aucune dépréciation du fonds n'a été pratiquée au titre de l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans
Matériel Industriel	Linéaire	3 à 8 ans
Agencements intérieurs	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que le coût logistique facturé par la centrale CSF selon un coefficient déterminé en fonction du taux de fidélité de la société.

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 618 271 739 - Ape 6202Z

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	846 586	812 052	34 534	
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	5 943	2 158	3 785	
Total I	852 528	814 210	38 318	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 178
Autres créances	61 631
Total	69 809

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 660
Dettes fiscales et sociales	160 422
Autres dettes	18 264
Total	250 399

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	52 781
Total	52 781
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 667
Total	16 667



C2C Méditerranée

5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE

Tel 04 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
MARSEILLE 518 271 739 - Apr 69202

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	33
Total	33

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	584 339
Total	584 339

Emprunt Crédit Agricole de janvier 2019
Montant prêt d'origine = 1 000 000 € sur 84 mois
Capital restant dû = 584 339 €
Garantie : nantissement du fonds de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Tous âges confondus		99 389
Engagement total		99 389

Hypothèses de calculs retenues

- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 65-67 ans
- Taux d'actualisation à 1.16 % (taux IBOXX Corporates AA Indexco.com)
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Croissance des salaires 2% annuel
- Turn over fort non cadres
- Turn over faible cadres
- Taux de charges patronales = 25 % non cadres et 35 % cadres
- Convention collective : Commerce de détail et de gros alimentaire

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
DISCOUNT GESTION CONSEIL	SAS	12 963 101	CARCASSONNE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 60 Fax 04 84 25 61
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - 75

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations Actifs & Passifs	3 211	77180000
- Dons en nature	49 269	77130000
Total	52 480	
Charges exceptionnelles		
- Dons en nature	49 269	67130000
- Régularisations Actifs & Passifs	7 229	67180000
Total	56 498	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transferts de charges d'exploitation	20
Cotisations enseigne	5 866
Formation	15 176
Total	21 062

 **C2C Méditerranée**
5, Cours Jean Ballard
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 84 25 61 50 Fax 04 84 25 61 59
R.C.S. MARSEILLE 518 271 739 - ADE 6920Z

COCERDIS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 800 000 euros

Siège social : 5 Place de la Résistance - 66400 CERET

791 870 272 RCS PERPIGNAN

**PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 6 JUILLET 2022**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022
SOUMISE ET ADOPTÉE**

DEUXIÈME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -113 167 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	-113 167 euros
------------------------	----------------

AFFECTATION

<i>En totalité au compte « report à nouveau »</i>	<i>-113 167 euros</i>
---	-----------------------

Total	-113 167 euros	-113 167 euros
--------------	-----------------------	-----------------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Société DISCOUNT GESTION CONSEIL – DIGECO

Monsieur Thierry PLANES

